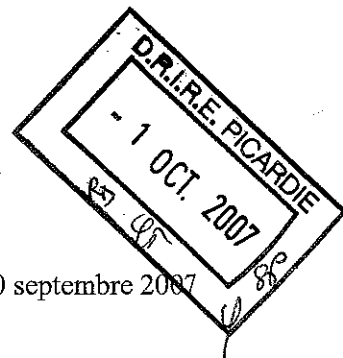


PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Direction de la Cohésion Sociale
et du Développement Durable

Bureau de l'Environnement
et du Développement Durable

Amiens, le 20 septembre 2007

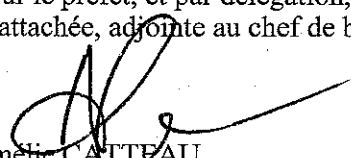


**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte, sur le fondement de l'article 34 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, à la **S.A. TSQ traitements de surfaces**, siège social : 6 rue d'Eu à BÉTHENCOURT-SUR-MER (80130), de sa déclaration du 1er juin 2007 de changement de dénomination sociale pour son établissement situé sur le territoire de la commune de **BÉTHENCOURT-SUR-MER, 25 grande rue**, parcelles cadastrées section B n° 394, 395, 587, 652, 653, 666, 1073, 1074, 1075, 1077 et 1079, précédemment exploité sous le nom de la S.A. Établissements Michel QUESDEVILLE et réglementé par l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2002.

Pour le préfet, et par délégation,
L'attachée, adjointe au chef de bureau,


Amélie CATTEAU.

Copie adressée à :

- ⇒ Monsieur le maire de BÉTHENCOURT-SUR-MER
- ⇒ s/c de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement d'ABBEVILLE
- ⇒ Madame la directrice régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie
- ⇒ Monsieur l'inspecteur des installations classées
- ⇒ Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme
- ⇒ Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme